

# COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

## Fonds d'urgence régional : Allègement des critères pour les entreprises agricoles desservant un marché de proximité

**Sorel-Tracy, le 14 mai 2020** – En constante adaptation, le comité d'intervention tactique de développement économique a modifié les critères d'admissibilité du Fonds d'urgence régional afin de pouvoir soutenir les entreprises agricoles desservant un marché de proximité ou en démarrage depuis moins de 5 ans.

Ces entreprises agricoles qui ont besoin d'un fonds de roulement lié à la COVID-19 peuvent maintenant remplir une demande d'aide financière, disponible au lien suivant : <https://form.jotform.com/70807809636263>. Ce fonds leur permettrait ainsi de pourvoir à des dépenses liées à de nouvelles formes de mise en marché ainsi qu'à différentes mesures sanitaires à mettre en place.

En date du 13 mai, près de 100 000 \$ sont toujours disponibles pour les entreprises admissibles. Jusqu'à maintenant, l'organisme responsable de traiter les demandes, le CLD de Pierre-De Saurel, a reçu 38 demandes, dont 22 ont été acceptées.

Rappelons qu'en mars dernier, la MRC de Pierre-De Saurel a rapidement créé, en collaboration avec le comité d'intervention tactique de développement économique, le Fonds d'urgence régional, une aide financière de 200 000 \$, afin d'aider les entreprises qui éprouvent des difficultés financières compte tenu de la situation liée à la COVID-19.

### À propos du comité d'intervention tactique de développement économique

Un comité d'intervention tactique de développement économique a été mis sur pied le 20 mars dernier afin de coordonner les actions des partenaires économiques en appui aux entreprises de notre région. Ce comité est formé de représentants de la Chambre de commerce et d'industrie de Sorel-Tracy (CCIST), du CLD de Pierre-De Saurel, de la SADC de Pierre-De Saurel, de la MRC de Pierre-De Saurel, de la Ville de Sorel-Tracy, de la Chambre de développement agricole (CDA), du Carrefour jeunesse emploi Pierre-De Saurel, et avec la participation du député de Bécancour-Nicolet-Saurel M. Louis Plamondon et du député de Richelieu M. Jean-Bernard Émond.

-30-

Source : Josée-Ann Bergeron  
MRC de Pierre-De Saurel  
450 494-4296  
[jbergeron@mrcpierredesaurel.com](mailto:jbergeron@mrcpierredesaurel.com)

Membres du comité d'intervention tactique de développement économique :

